

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

9 JANVIER 2018

LES VŒUX LAM POUR 2018

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTION

Gouvernance

- ✓ Equipe de direction
 - ✓ Directeur d'unité : Jean-Luc Beuzit
 - ✓ Directeurs adjoints : Samuel Boissier, Laurent Jorda
 - ✓ Directeur technique : Eric Prieto
 - ✓ Responsable administrative : Nataly Garcia
 - ✓ Responsable du CeSAM : Christian Surace
 - ✓ Assistante de direction : Lilia Todorov

- ✓ Chargé(e)s de mission pour épauler l'équipe de direction sur des sujets particuliers
 - ✓ Liens avec l'Ecole Doctorale : Véronique Buat
 - ✓ Développement des plateformes : Anne Costille
 - ✓ Valorisation et partenariat industriel : Marc Ferrari

ENJEUX DU MANDAT 2018-2022

Maintenir et développer l'excellence des équipes de recherche

- ✓ Exploiter de manière optimale les instruments (existants et à venir) sol et spatiaux
- ✓ Maintenir l'attractivité du laboratoire et stabiliser les jeunes chercheurs sur chaires d'excellence
- ✓ Maintenir/augmenter le taux de succès aux appels d'offres (ERC, ANR, etc.)
- ✓ Assurer la position du LAM au sein d'AMU (Centre de Planétologie, OSU Pythéas) et de l'initiative d'excellence AMIDEX (suite du Labex OCEVU, Ecoles Universitaires de Recherche)
- ✓ Garantir une bonne harmonie entre les équipes nouvellement mises en place

Poursuivre l'engagement du laboratoire sur les grands projets

- ✓ Mener à terme les projets instrumentaux engagés dans de bonnes conditions
- ✓ Assurer une forte visibilité du LAM sur une ou plusieurs missions spatiales dans le cadre de *Cosmic Vision* ESA ou de missions d'opportunité d'autres agences spatiales, en lien fort avec le CNES
- ✓ Au sol, poursuivre l'engagement dans les projets prioritaires identifiés par la prospective de l'INSU, tout particulièrement pour l'E-ELT
- ✓ Préparer l'investissement sur le plus long terme (2030+) en maintenant un programme de R&D amont fort, en cohérence avec les priorités astrophysiques du laboratoire
- ✓ Assurer l'évolution à moyen et long terme des deux plateformes technologiques (SPATIAL et POLARIS), en lien avec les tutelles, le CNES et les partenaires industriels

Renforcer l'implication et la visibilité du LAM

- ✓ Renforcer le CeSAM afin de permettre une exploitation scientifique optimale des données par les chercheurs du LAM
 - ✓ Garantir sa visibilité nationale et internationale
 - ✓ Reconnaissance de nouveaux Service Nationaux d'Observations ANO4 ou ANO5 qui s'inscrivent dans la politique de l'INSU
- ✓ Renforcer l'implication du laboratoire dans les filières d'enseignement d'Aix-Marseille Université
 - ✓ Notamment autour du nouveau Master SPaCE en étendant son périmètre
 - ✓ Intégration de la filière dans les futures Ecoles Universitaires de Recherche (AMIDEX)

Renforcer l'implication et la visibilité du LAM

- ✓ Poursuivre les actions de valorisation et de transfert de technologie
 - ✓ Le LAM est l'un des laboratoires astrophysiques les plus productifs en termes de brevets, licences et création de startup
 - ✓ Profiter des pôles de compétitivité OPTITEC et SAFE
 - ✓ Laboratoire commun avec THALES (SOIE)
- ✓ Renforcer les liens avec l'OSU *Institut Pythéas* et l'OHP
 - ✓ Mutualisation de certaines fonctions de support
 - ✓ Actions Nationales d'Observation
 - ✓ Enseignement
 - ✓ Lien naturel avec l'OHP sur de nombreux aspects (recherche, instrumentation, R&D, formation, diffusion des connaissances)

FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE

Gouvernance

✓ Conseil de laboratoire

- ✓ Le rôle et les prérogatives du conseil de laboratoire sont établis par le règlement intérieur du laboratoire
- ✓ Le CL doit être plus largement un lieu d'échanges, participant en cela à une meilleure communication interne
- ✓ L'organisation actuelle du CL, avec un bureau sera conservée

✓ Conseil scientifique

- ✓ Le fonctionnement du CS sera maintenu dans son périmètre actuel (validation des priorités scientifiques des projets, validation des sujets de thèses et des candidats aux bourses de l'ED, priorités de recrutement des chercheurs, etc.)
- ✓ Le CS aura également un rôle important d'animation scientifique, incluant le financement d'actions de recherche incitatives
- ✓ La composition du CS sera précisée après discussion avec les différentes composantes du laboratoire
- ✓ Le président ou la présidente du CS sera régulièrement invité(e) aux réunions de l'équipe de direction en fonction des sujets à traiter
- ✓ Le CS travaillera en lien avec le conseil de pilotage instrumental sur les dossiers qui le nécessitent

Gouvernance

- ✓ Conseil de pilotage instrumental
 - ✓ Composition: directeur technique, responsable administrative, responsables de services, responsables de plateformes, responsable du CeSAM, responsable qualité, ainsi que quelques ingénieurs et chercheurs choisis pour leur expérience des grands projets sol ou spatiaux
 - ✓ Assurer une meilleure coordination entre services, plateformes et projets
 - ✓ Aider le laboratoire à préparer les propositions en réponse aux appels d'offres des différentes agences (CNES, ESA, ESO) en terme de compétences, plan de charge, coûts
 - ✓ Fournir les éléments nécessaires au conseil scientifique pour l'instruction des propositions de projets de réalisation instrumentale
- ✓ Réunions élargies de direction
 - ✓ Participation des responsables des pôles de recherche
 - ✓ Participation des chargé(e)s de missions
 - ✓ Fréquence de 1 fois par mois

Nouvelle tutelle : CNES

Le CNES est devenu tutelle du LAM au 1^{er} janvier 2018



POINTS D'ATTENTION PARTICULIERS

Points d'attention particuliers

- ✓ Epanouissement individuel et conditions de travail
 - ✓ Mise en œuvre et suivi de la démarche RPS initiée par la direction précédente avec des points de passage réguliers
 - ✓ Améliorer le suivi des carrières des BIATSS et Enseignants Chercheurs
- ✓ Amélioration de la communication interne au laboratoire
 - ✓ A la fois au sein des projets et services, mais aussi entre chercheurs et personnels techniques et administratifs
 - ✓ Modalités détaillées seront définies dans les mois à venir en lien avec les composantes et personnels (trombinoscope, AG dédiées, etc.)
 - ✓ L'un des directeurs adjoints sera particulièrement en charge de ces aspects
- ✓ Renouvellement et/ou mise à jour des vecteurs de communication externe du laboratoire

Points d'attention particuliers

- ✓ Démarche qualité
 - ✓ Poursuivre la mise en œuvre de la démarche initiée par l'équipe actuelle
 - ✓ Appliquée globalement au niveau de l'ensemble des activités du laboratoire et pas uniquement des projets
 - ✓ Concernera la recherche, l'administration, la gestion des ressources humaines, les plateformes, etc.
 - ✓ Processus et des outils sont définis et leur mise en place a été initiée par l'équipe précédente
 - ✓ Evaluation régulière et ajustements en fonction des besoins et retours

Points d'attention particuliers

- ✓ Préparation des futurs projets instrumentaux
 - ✓ S'assurer de la bonne exécution du plan de recrutement moyen et long terme, afin de maintenir des compétences et métiers clefs
 - ✓ Porter une attention spécifique aux chefs de projets et chercheurs de profil *instrument scientists*
 - ✓ Soutenir activement les phases 0 et le montage des projets en général (voir CS et CPI)
 - ✓ R&D au sein du DISS et du CeSAM

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'UNITÉ (CL)

Missions et compétences du CL

Le conseil d'unité est une instance consultative qui régule la vie de l'unité de recherche et où sont représentés les personnels du laboratoire. C'est un cadre privilégié d'échanges entre la direction et les représentants de toutes les catégories des personnels de l'unité.

Le conseil d'unité est consulté par le directeur sur toutes les questions concernant

- ✓ Le projet scientifique et la stratégie de l'unité
- ✓ La gestion des ressources humaines et financières
- ✓ L'organisation et le fonctionnement de l'unité

Plus généralement, le conseil est consulté sur toutes les mesures susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.

Souhait de la direction d'impliquer activement le CL dans certains dossiers.

Modalités électorales (1)

L'élection a lieu au scrutin plurinominal à deux tours. Tout électeur est éligible.

Sont électeurs :

- ✓ Les personnels rémunérés par le CNRS, par l'AMU ou par tout autre organisme partenaire au titre de l'unité mixte de recherche et affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire.
- ✓ Les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité, répertoriés dans Labintel, sous réserve d'une ancienneté dans l'unité égale ou supérieure à un an à la date du premier tour du scrutin.

Ne sont pas électeurs les personnels en éméritat, les collaborateurs bénévoles ainsi que les personnels en détachement.

Modalités électorales (2)

Collèges

- ✓ Collège Chercheurs
 - ✓ Sous-collège « Chercheurs » (chercheurs CNRS, enseignants-chercheurs AMU, astronomes et astronomes adjoints, post-doctorants)
 - ✓ Sous-collège « Doctorants »
- ✓ Collège ITA (ITA CNRS, BIATSS AMU, CDD ITA CNRS et AMU)

Tout électeur est éligible et peut se porter candidat ou être proposé par les électeurs lors des votes (premier et/ou second tour) dans le collège et sous-collège dont il est électeur.

Composition du CL

Le conseil d'unité du LAM est composé de 20 membres répartis comme suit :

- ✓ 3 membres de droit : Jean-Luc Beuzit (directeur d'unité), Samuel Boissier et Laurent Jorda (directeurs d'unité adjoints)
- ✓ 12 membres élus répartis au prorata du nombre d'électeurs par collège, soit par collège
 - ✓ Collège Recherche : 6
 - ✓ Sous-collège chercheurs : 5 membres
 - ✓ Sous-collège doctorants : 1 membre
 - ✓ Collège ITA : 6 membres
- ✓ 5 membres nommés par la direction
 - ✓ Directeur technique (Eric Prieto)
 - ✓ Responsable administrative (Nataly Garcia)
 - ✓ Les 3 possibilités restantes permettront de garantir la représentation des différentes catégories de personnels (permanents ou non permanents, etc.).

Composition du CL

Le conseil comprend également des membres invités par la direction (sans droit de vote) :

- ✓ Invités permanents : les chargés de missions auprès de la direction et le directeur de l'OSU Pythéas.
- ✓ Invités occasionnels : membres du personnels ou experts extérieurs en lien avec un point particulier de l'ordre du jour.

Tout membre du conseil d'unité quittant définitivement le laboratoire cesse de faire partie de ce conseil et doit, selon qu'il en aura été membre élu ou nommé, y être remplacé par voie d'élection ou de nomination.

Commission électorale

Une commission électorale placée sous la présidence du directeur d'unité est mise en place pour la durée des opérations électorales. Elle est en charge du contrôle de la validité du processus électoral. Elle a en particulier pour missions de préparer et diffuser le règlement électoral, établir la liste électorale, réceptionner, diffuser les candidatures et les professions de foi, constituer le bureau de vote, préparer le calendrier, veiller au bon déroulement des opérations électorales et recueillir les éventuelles réclamations. La commission électorale pourra être réactivée si nécessaire pour l'organisation d'élections partielles.

La commission électorale est composée de 6 membres :

Président : Jean-Luc Beuzit

Représentant du sous-collège « Chercheurs » du collège recherche : Olivier Groussin

Représentant du Sous-Collège « Doctorants » du collège recherche : Olivier Kauffmann

Représentant du collège ITA : Michael Carle

Responsable administrative : Nataly Garcia

Ressources Humaines : Frédérique Lépine

Calendrier préliminaire de l'élection

9 janvier 2018 : Assemblée Générale des Personnels de l'unité.

15 janvier 2018 : Première réunion de la commission électorale.

19 janvier 2018 : Diffusion du règlement électoral et des listes électorales.

26 janvier 2018 : Date limite de demande de rectification des listes électorales.

5 février 2018 : Date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour.

7 février 2018 : Validation et diffusion des candidatures pour le premier tour par la commission électorale.

15 février 2018 : Date limite de réception des procurations électroniques pour le premier tour.

16 février 2018 : premier tour de scrutin et proclamation des résultats du premier tour, détermination du nombre de postes restant à pourvoir et appel à candidatures pour le second tour.

21 février 2018 à 12h : Date limite de dépôt des candidatures pour le second tour.

23 février 2018 : Validation et diffusion des candidatures pour le second tour par la commission électorale.

5 mars 2018 : Date limite de dépôt des procurations électroniques pour le second tour.

6 mars 2018 : second tour de scrutin, proclamation des résultats du second tour et annonce de la composition du conseil d'unité (élus et nommés).

Entre le 12 et le 16 mars 2018 : première réunion du nouveau conseil d'unité.

RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Consignes de sécurité

- ✓ Ne pas faire le trajet entre le labo et le métro à pied mais prendre le bus.
- ✓ Ne pas se déplacer seul(e) à pied mais toujours en groupe.
- ✓ Eviter les horaires tardifs / de nuit. En pratique, il est fortement déconseillé de se déplacer à pied sur le site après 19h00 le soir à la nuit tombée.
- ✓ Après 19h30, attendre la fermeture du portail en véhicule.
- ✓ Eviter les déplacements à pied sur des lieux sombres / mal éclairés.
- ✓ Signaler tout incident le plus rapidement possible en appelant le 17 (et ensuite prévenir la direction du laboratoire).
- ✓ N'opposer en aucun cas de résistance en cas d'agression.

Horaires de mise sous alarme du bâtiment

- ✓ Semaine : 21h00 à 6h00
- ✓ Week-end : fermé sauf dérogation à demander à la direction
- ✓ Périodes particulières (vacances de Noël, etc.) : annoncées en amont

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ENTRANTS